

## Actualité FCO au 18 mars 2016

Le Maine-et-Loire reste pour l'instant en zone saisonnièrement indemne (ZSI).

Si vous avez des animaux à vendre, profitez rapidement des conditions actuelles plus simples que les semaines précédentes.

- **vers la zone indemne ou les autres pays de l'Union :**
  - PCR négative dans les 7 jours avant le départ,  
OU
  - sérologie FCO négative dans les 7 jours avant le départ. Ce délai de 7 jours est très court. Nous vous invitons à bien coordonner la venue de votre vétérinaire avec l'envoi des tubes de sang au laboratoire INOVALYS. Merci de bien prévenir le laboratoire du caractère urgent de votre demande d'analyse.
  
- **Cas particuliers :**
  - le dépistage par PCR ne s'applique pas aux échanges intracommunautaires de femelles gestantes,
  - pour les petits ruminants qui restent sur le territoire national, il est possible de recourir à des PCR ou sérologies par sondage.
  
- **Maintien en ZSI :**
  - ce statut est très provisoire, puisqu'il deviendra caduc dès la reprise de l'activité vectorielle, ou dès démonstration de la présence du virus,
  - en se basant sur l'historique des piégeages de Culicoïdes, la reprise d'activité vectorielle est attendue en semaine 13 (28 mars).